



Yves d'Amécourt
Président du Groupe Gironde Avenir

Mesdames, Messieurs,

Vendredi, les Conseillers généraux de la Gironde sont invités à examiner la Décision Modificative n°2 pour l'année 2010.

C'est le dernier rendez-vous budgétaire pour cet exercice.

La majorité nous présente cette « DM2 » comme un événement assez anecdotique, il est vrai que traditionnellement ce vote d'octobre concerne un ajustement très mineur du Budget annuel.

En 2009, par exemple, la DM2 portait sur 7,6 M€ au titre du budget principal.

Mais cette année, il en va tout autrement, ce sont 40 M€ d'euros qui sont rajoutés en investissements !

C'est considérable et très soudain...

Très soudain lorsque l'on se souvient des discours de la majorité il y a 7 mois seulement, en mars dernier, lors du vote du Budget primitif.

Souvenez-vous, un budget dont on avait dû retarder la date du vote... tellement il était difficile de le boucler ... On nous avait expliqué alors que cela n'avait « rien à voir avec la proximité des élections régionales... »

En assemblée plénière le Président déclarait : « *Inquiétudes et incertitudes arrivent de tous les fronts et ont conditionné la préparation de ce Budget 2010, conduisant à des arbitrages difficiles. La plus grande vigilance est de mise, d'autant que la situation se dégrade très rapidement !* »

Il disait également : « *Dans le contexte très lourd qui s'impose à vous, il nous sera très difficile de maintenir toutes nos politiques volontaristes. [...] Cependant, et je le regrette, car ce n'est pas nous qui avons provoqué un tel état de fait [...] Nous n'avons pas de baguette magique !* »

- Baguette magique ? -

Ces paroles alarmistes avaient été relayées :

- par une vaste et coûteuse campagne de communication,
- par le compteur de la dette qui tournait cours du Maréchal Juin,
- par le "non" très médiatique aux investissements proposés par la ville de Bordeaux (grand stade, Centre Culturel et Touristique du Vin),
- par la lettre aux 2000 Présidents d'Association pour leur dire qu'ils allaient bientôt disparaître à cause de l'Etat...

Tout cela se traduisait, afin d'être plus crédible :

- par le vote d'un moratoire sur les investissements extrêmement préjudiciable à nos territoires et à l'activité économique de la Gironde, mais dont l'objectif devait être de marquer les esprits...
- et pour les Girondins une hausse de leur fiscalité départementale de 3 points (7,8 M€ !) grevant ainsi un peu plus leur pouvoir d'achat déjà précaire !

Le premier coup de baguette magique vint lorsque le Président proposa de signer la participation au projet de la LGV pour 236 M d'€... Que nous avons soutenu, comme nous soutenons que le Conseil Général de la Gironde n'a pas de problèmes financiers compte tenu du contexte... Que nous avons soutenu comme le point de départ d'une énorme entreprise de développement économique durable de notre région !

Cette signature vint contredire le discours ambiant sur les difficultés financières du département, tant et si bien, que nombre des amis du Président, qui y croyaient vraiment, durent voter contre pour être en règle avec leur

conscience, et cohérent avec ce qu'ils racontaient à longueur de journée sur leurs territoires...

Et bien voici aujourd'hui, un second coup de « Baguette Magique » - celle dont ne disposait pas le Président en mars, mais dont nous avons annoncé l'arrivée à l'automne - cette Décision modificative d'octobre fait voler en éclat pour la seconde fois ce sombre tableau et 40 M€ sont réinjectés dans le Budget retirant toute pertinence aux mesures radicales votées en mars.

Ainsi va la vie en Gironde ! Les investissements et les subventions du Conseil Général ne sont plus fonction des besoins des utilisateurs et des territoires, mais elles sont comme les palombes, elles passent en fonction de la saison (électorale). Rares au moment des régionales, elles survolent le territoire avant les cantonales !

D'où viennent ces 40 M d'€ ?

S'agit-il du résultat d'une politique efficace de limitation des frais généraux comme la majorité tente encore une fois de nous faire croire ? Que nenni !

Chaque année, le Vice-Président aux finances, s'essaye à la mystification des évolutions de dépenses en jouant sur la différence entre les chiffres du Budget Primitif et ceux de la DM2.

Or le BP est une projection virtuelle du budget annuel à venir.

La seule comparaison réelle et fiable de l'évolution des frais généraux doit se faire sur la base du Compte Administratif.

Si la majorité départementale se vante d'une baisse des frais généraux de -2,8 M€ entre le BP 2010 et la DM2. En réalité, entre le CA 2009 et la DM2 2010 on est face à une hausse de ces dépenses de +7,7 M€ (soit + 8,2%) !

Nous dénonçons déjà cette présentation fictive l'année dernière avec l'image du « *Monde de Narnja* ».

On continue ainsi cette année l'exploration des mondes imaginaires et c'est avec des lunettes 3D qu'il faudra bientôt lire « *l'Avatar* » du Budget du Conseil Général de la Gironde !

Si ce n'est pas dans la bonne gestion, ce que nous regrettons, l'explication de ces 40 M€ est donc à trouver du côté des recettes du Conseil Général. Recettes pourtant si « *mises à mal par le monstre qu'est l'Etat !* »

En fait, les recettes supplémentaires par rapport au Budget Primitif sont de quasiment 48 M€.

Ainsi, l'imposition directe a rapporté un surplus non prévu en mars de 7,1 M€ (indépendamment de la hausse des taux) :

- 2,1 M€ rajoutés en juin au BS
- 5 M€ rajoutés cette fois-ci.

Notons ici que la hausse des taux, imposée au Girondins en mars, représentait une recette supplémentaire de 7,8 M€. On aurait donc pu, de ce simple fait, se dispenser de cette hausse des impôts sans impact significatif sur les finances de la Collectivité !

Néanmoins, la principale raison de cette brutale amélioration des capacités d'autofinancement est sans contestation possible l'évolution des droits de mutation perçus par le Conseil Général.

En effet, depuis le vote du Budget primitif en mars, le Président du Conseil Général a, une fois les Régionales passées, réintégré dans le Budget + 20 M€ de droits de mutation en juin lors du BS et maintenant, à l'approche des cantonales, il réintègre encore 15 M€ lors de cette DM2 soit au total 35 M€ sous-estimé au BP !

Il faut noter, ici, que ces problèmes chroniques de sous-estimation des recettes lors des BP ne sont pas nouveaux chez cette majorité départementale.

Le Vice-Président chargé des finances, le reconnaît d'ailleurs lui-même et c'est pour résoudre ce problème qu'il avait souhaité déplacer cette année le vote du BP en mars...

Manifestement cela n'est pas suffisant ou ce n'est pas la raison du problème puisqu'il a même été nécessaire d'attendre juin pour prendre en compte l'excédent budgétaire de l'année 2009 soit 5,9 M€ ! Alors qu'il était connu en mars... Yves Lecaudey nous avait répondu alors, parlant de ces 5,9 Md'€, qu'il s'agissait « d'une poire pour la soif » !

Alors, voilà en cet automne électoral nous avons miraculeusement 40 M€ à réinvestir d'urgence (dans des conditions forcément compliqués surtout pour les services de notre Collectivité) après avoir sevré pendant des mois nos territoires avec le « *moratoire sur les investissements auquel nous contraint le gouvernement* » et en ayant fait supporter au Girondins une hausse inutile de la fiscalité.

Pour la majorité tout cela serait normal. En aucun cas on évoque la moindre remise en cause ou autocritique. Pire, on persiste et signe dans cette stratégie politique (et non pas budgétaire) en présentant, dans les orientations budgétaire pour 2011, la même approche myope de la gestion départementale avec toujours une communication anxiogène :

- des hausses d'impôts (2% annoncés pour 2011),
- un fonctionnement non rationalisé
- des subventions sans doute toujours aussi saisonnières...

Adolphe Thiers disait : « *Gouverner c'est prévoir* ». En Gironde, tout se juge à l'aulne des dates d'élection... La gouvernance s'adapte !

Tout cela est bien triste... L'électoralisme de la majorité a certes réussi, mais il nous semble que tout cela a fini par se faire au détriment de notre Gironde.

On ne mesure pas les performances d'un département au nombre des élus du groupe majoritaire !

Nous pensons, nous, qu'une autre Gironde est possible. Un département qui montre le chemin au lieu de suivre le mouvement en tapant des pieds et en grommelant.

Le Conseil Général de la Gironde a tout pour réussir, tout pour investir, tout pour être leader.

Le Conseil Général de la Gironde doit faire de la bonne gestion !

- Travailler sur la réduction des achats non salariaux comme tout un chacun le fait dans son propre budget.
- Mettre en place une gestion prévisionnelle des carrières et des emplois pour faire face aux très nombreux départs à la retraite dans les 5 ans qui viennent. Il semble que cette démarche soit enfin amorcée.
- Recruter dans certains services qui manquent cruellement de monde comme l'action sociale et diminuer les effectifs dans les fonctions support.
- Redéployer ses forces sur les territoires en décentralisant. Curieusement, ce n'est pas ce qui se passe aujourd'hui. Le Conseil Général incite ses services à se centraliser (l'Immeuble Gironde en est l'illustration).

Le Conseil Général de la Gironde a tout ce qu'il faut pour investir dans des grands projets :

- le grand stade, le CCTV, certes
- la LGV, c'est pour cette raison que nous avons accompagné cette délibération

Mais aussi sur des projets qui lui soient propres, tels que le schéma routier départemental :

- entre le « Y » autoroutier au sud et le « Y » autoroutier au nord ... Que faisons nous ?

- entre les territoires et Bordeaux, que faisons-nous ? Bientôt on pourra aller de Bordeaux à Paris en 2 heures... C'est à peu près le temps qu'il faut pour aller de Monségur à Bordeaux, ou de Bordeaux à Soulac sur Mer ...

-entre les territoires eux mêmes... La Gironde, pourtant aux mains des chantres de la décentralisation, est hyper centralisée ! A quand les liaisons entre Langon et Libourne, en Libourne et Blaye, entre Blaye et Lesparre avec un viaduc digne de celui de Millau, entre Lesparre et Arcachon, entre Arcachon et Langon ? A quand des services décentralisés du Conseil Général sur tous ces territoires ?

Les retombées économiques de la LGV sur les recettes du Conseil Général de la Gironde seront sans précédent !

En effet, la réserve foncière du projet Euratlantique qui est de 738 hectares et s'étend sur les communes de Bordeaux (386 ha), Bègles (217 ha) et Floirac (135 ha) va être aménagée et générera de très nombreuses constructions, puis transactions, augmentant le recette des « droits de mutations » pour notre département, tant en volume qu'en valeur.

Je rappelle ici, que dans le cadre de la réforme de la fiscalité, la part « état » des droits de mutation a été transférée aux conseils généraux. A cette recette s'ajoutera la recette que constitue la nouvelle CVAE, la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises.

Deux recettes dynamiques qui vont profiter au maximum du développement de la métropole bordelaise !

Pour utiliser cette manne, le Conseil Général a besoin d'élus qui croient en l'avenir, des élus dont l'objectif est de construire la Gironde de demain...Pas de se satisfaire des réussites électorales d'hier !

Les recettes du Conseil Général de la Gironde sont dynamiques, elles permettent tout à la fois, de soutenir la politique sociale voulue par les gouvernements successifs et dont le coût incombe aux départements, de



soutenir les investissements des communes de la Gironde, et de programmer un vaste plan d'investissement qui soit propre au département.

* * *

Précisions chiffrées : détails des recettes supplémentaires du Conseil Général intégrées depuis le Budget Primitif de mars dernier :

<i>en €</i>	<i>BP 2010</i>	<i>BS 2010</i>	<i>Diff BS/BP</i>	<i>DM2 2010</i>	<i>Diff DM2/BS</i>	<i>Diff totale depuis BP</i>
Recettes de Fonctionnement: Impositions directes	489 933 000	492 030 490	2 097 490	497 030 490	5 000 000	7 097 490 €
Recettes de Fonctionnement: Droits de mutation	130 000 000	150 000 000	20 000 000	165 000 000	15 000 000	35 000 000 €
Intégration des Résultats de l'exercice N-1 (2009)	0	5 900 000	5 900 000	-	-	5 900 000 €
			27 997 490 €		20 000 000 €	47 997 490 €

Recettes rajoutées
depuis le BP

Remarques : Lors de cette DM2, il y a aussi 21 M€ qui sont redéployés en investissement (grâce à des réductions de crédit en section d'investissement sur le début d'année).

Le lundi 18 octobre 2010,
Seul le prononcé fait foi